DOSSIER PÉRISCOLAIRE

Bazeilles

ANNÉE 2025 / 2026

Dossier à rendre avant la rentrée

Permanence assurée le 26, 27 et 28 août à l'école maternelle de 10h à 12h et de 14h00 à 16h00

Rendez-vous à prendre avec M. MOLINARO au : 06 78 50 43 56

BASIC INFORMATION

Nom Prénom : Mère

Nom Prénom : Père

N° de téléphone

N° de téléphone

Adresse ; Code Postal ; Ville

Adresse ; Code Postal ; Ville

Profession

Profession

Adresse Mail

Adresse Mail

Situation familial (1)

N° allocataire (CAF (2), MSA, Autre)

(1) En cas de séparation, merci de signer conjointement ce document ou de fournir un justificatif signé précisant le destinataire de la facture et l'acception de l'inscription au service ainsi le jugement fixant le mode de garde (ou jugement fixant la destitution des droits parentaux).

(2) FOURNIR UNE ATTESTATION CAF SI QF – 750 AFIN DE FAIRE VALOIR VOS DROITS

ENFANTS

Nom prénom	*Date de naissance*	*Classe*	*Allergies/ Régime particulier*

Garderie matin	*Cantine*	*Bus*	*Garderie soir*	*Mercredi loisirs*

DOSSIER

PÉRISCOLAIRE

ANNÉE 2025 / 2026

Modalité de fréquentation du service :

1. Inscriptions (cantine, garderie, mercredi loisir) :

Si votre inscription est annuelle (avec des jours fixes) : vos enfants seront pris en compte par nos équipes, vous n'avez rien à préciser de plus, pour la maternelle comme pour la primaire, il vous suffit de remplir le tableau ci-dessus.

Si votre inscription est occasionnelle ou avec des jours non-fixes : vous devez impérativement pour les maternelles en informer l'animatrice à l'accueil, pour les primaires en informer votre enfant afin d'être inscrit sur les tableaux.

Vous pouvez également nous joindre par Messenger Péri Bazeilles, par sms au 0678504356 ou informer directement les animatrices du périscolaire.

Les enfants non-inscrits ne pourront être pris en charge par les animatrices ; la Commune Nouvelles de Bazeilles ne pourra en être tenue responsable.

2. Localisation :

La garderie maternelle a lieu dans l'école maternelle (petite grille). La garderie de élémentaire à lieu en élémentaire.(Entré via le grand portail).

La cantine :

- *Les repas sont pris au lycée de Bazeilles pour les élémentaire.*
- *Les enfants situé à l'école maternelle mangeront à la salle de l'infanterie de marine.*

Les trajets sont effectué à pied.

Les mercredis loisir : À la salle de Montvillers

3. Horaires :

Garderie du matin : 7h30 - 8h30 *Cantine : 11h30 - 13h30*

Garderie du soir : 16h30 - 17h30 / 17h30 -18h30

Mercredis loisir : Accueil 7h30 - 9h00 :

Activités : 9h00 - 11h45 Départ :11h45 - 12h30

DOSSIER PÉRISCOLAIRE

Bazeilles

ANNÉE 2025 / 2026

4. Tarifs et facturations :

	Tarif Plein	Tarif Réduit
Garderie	1,75 €	1 €
Cantine	4,50 €	4 €
Mercredi loisirs	4 €	1 €

Pour accéder aux tarifs réduits cantine, garderie ou mercredis loisirs, merci de fournir un justificatif CAF de quotient familial inférieur à 750.

Une réduction supplémentaire est accordée : 10 % pour 2 enfants, 20 % pour 3 enfants, 30 % pour 4 et +, quel que soit le service ou le tarif appliqué.

Au mois échu, le service périscolaire comptabilise les présences et établi une facture. ***C'est une facture du trésor public à régler au trésor public.*** *En cas de litige, merci de revenir vers le service périscolaire 15 jours maximum après réception de la facture afin de pouvoir la corriger si besoin est. Afin de faciliter le traitement de votre règlement, n'oubliez pas de joindre le talon détachable de la facture.*

Attention : *pour la garderie, toute heure commencée est due. Pour la cantine, en cas d'inscriptions annuelles, les absences ne sont pas déduites sauf sur présentation d'un certificat médical et absence de plus de 5 jours consécutifs. Pensez à prévenir.*

5. Equipement de l'enfant :

Dans un sac à son nom, merci de fournir à votre enfant (quelle que soit la classe suivie) :

- *Des vêtements de rechange (comprenant des sous-vêtements). Nous effectuons le trajet de cantine à pied et parfois, il pleut ...*
- *Des équipements de pluie, soleil ou d'hiver (k way, casquette, gourde, écharpe, ...) Les friandises, jeux vidéo, téléphones portables ne sont pas les bienvenus, merci de votre compréhension.*

6. Pédagogie et règles de vie :

Les temps de garderie, de mercredi, de cantine doivent être des moments conviviaux de transitions entre la famille et l'école.

Pour cela, le service doit permettre à l'enfant de vivre en collectivité en toute sécurité et dans le respect de ses besoins affectifs et moraux. L'équipe d'animation veillera accompagner l'enfant dans son apprentissage de l'autonomie, de la socialisation et du partage, tout en s'assurant à ce qu'il soit dans de bonnes dispositions pour l'école ou le retour à la maison.

Pour assurer leur cadre de vie, les enfants devront respecter des règles de vie qui seront établies par ces derniers et les animateurs.

7. La garderie :

Le matin sera un temps de jeu libre calme.

Le soir, les maternelles joueront, les devoirs seront commencés avec les plus grands. Ils y consacreront 1h00, non- obligatoire et sous la surveillance des animatrices. Il vous sera demandé de toujours revoir le travail avec votre enfant. Cette heure de devoir est prévue pour soulager le travail à effectuer à la maison, cela ne peut remplacer l'accompagnement parental, ni être considéré comme du soutien scolaire ou de l'étude dirigée.

A partir de 17h30, les enfants seront réunis pour un temps d'animation.

8. La cantine :

Le temps de midi doit conserver sa vocation de détente tout en étant une ouverture à l'alimentation. Le lycée de Bazeilles propose aux élèves des repas variés élaborés à base de produits frais. Compte tenu du Plan National Nutrition Santé, un menu unique sera proposé à l'intégralité des enfants.

Afin de les sensibiliser à la découverte de nouvelles saveurs, nous leur demandons de goûter ce qui leur est servi (une cuillerée, jamais plus). En aucun cas, il ne leur est imposé de finir leurs assiettes. Les menus sont disponibles via internet , à l'entré des écoles, sur le Facebook du périscolaire.

Après le repas, les enfants pourront jouer librement, dans le respect des règles établies.

9. Le mercredi loisir :

Temps d'animation à part entière, nous aurons à cœur de proposer aux enfants des thèmes variés allant de l'éco- citoyenneté, à la découverte du monde, des métiers et de la santé/sécurité/bien être.

10. Disciplines et sanctions :

En cas de non-respect des règles de vie établies, l'équipe d'animation peut prendre des sanctions relatives allant de l'isolement de l'enfant, de l'interdiction de jeux.
***Après trois sanctions**, les enfants avec leurs parents seront convoqués par courrier en mairie afin de trouver, en concertation, une solution permettant d'améliorer la situation.*
*Cela constituera **un avertissement**.*
*Si, malgré tout, l'indiscipline persistait, **un second avertissement** sera adressé au(x) parent(s), dernière mise en garde. En cas de récidive, **une exclusion temporaire** sera prononcée puis **une exclusion définitive**.*
***Attention**, un enfant exclu d'une partie du service ne pourra être admis dans une autre partie du service.*

Le non-retour d'un des documents signifiera la non-inscription au service pour l'année scolaire.

Pièces à fournir :

☐ **Une feuille d'inscription par enfant**

☐ **Une fiche sanitaire avec copie du carnet de vaccination par enfant**

☐ **Une attestation de responsabilité civile par famille**

☐ **Un justificatif de QF CAF si inférieur à 750 par famille**

Fiche de liaison sanitaire

D'après la fiche cerfa 10008

1. Vaccinations:

Joindre une photocopie du carnet de vaccinations ou un certificat médical.

2. Renseignements médicaux :

L'enfant doit-il suivre un traitement médical ? ☐*oui* ☐*non*

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants ***aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.***

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	*Varicelle*	*Angine*	*Scarlatine*	*Coqueluche*
☐*oui* ☐*non*	☐*oui* ☐*non*	☐*oui* ☐*non*	☐*oui* ☐*non*	☐*oui* ☐*non*

Otite	*Rougeole*	*Oreillons.*	*Rhumatisme articulaire aiguë*
☐*oui* ☐*non*	☐*oui* ☐*non*	☐*oui* ☐*non*	☐*oui* ☐*non*

Allergies : médicamenteuses	*Alimentaire*	*Asthme*	*Autres*
☐ *oui*☐ *non*	☐ *oui*☐*non*	☐ *oui* ☐*non*	☐*oui* ☐*non*

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir (JOINDRE OBLIGATOIREMENT COPIE DU P.A.I SCOLAIRE)

:.....

Indiquer les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

.....

Nom et téléphone du médecin traitant :

.....

3. Recommandations utiles :

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc.... ?

.....

4. Personnes autorisées à reprendre l'enfant s'il est malade lorsque les parents sont non-disponibles ou non joignables :

Nom et Prénom (préciser le lien avec l'enfant) : .....

TEL portable : .....

Nom et Prénom (préciser le lien avec l'enfant) : .....

TEL portable : .....

Le(s) soussigné(s) :

☐ *S'engage(nt) à communiquer à l'équipe d'animation l'identité de la personne qui viendra rechercher le(s) enfant(s).*

☐ *Autorise(nt)l'utilisation des photos ou films de(s)leur(s)enfant(s)pris lors des activités dans les différentes publications.*

☐ *S'engage(nt)à veiller à ce que mon enfant respecte les lieux et les personnes qui l'accueillent.*

☐ *S'engage(nt)à respecter les modalités de fréquentation.*

☐ ***Déclare(nt) exacts*** *les renseignements portés sur cette fiche et* ***autorise*** *Eros Molinaro, directeur du périscolaire à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.*

Signature (précédée de la mention lu et approuvé) : *Date :*